



CHBB – Centre Hippique du Bois de Boulogne

Politique Environnementale

Document ISO 14001 : 2015 – A.5.2

! Dans le cadre de la démarche d'amélioration de l'impact environnemental du CHBB, merci :

- de consulter ce document sur le drive
- de ne pas le télécharger et encore moins de l'imprimer

Suivi des Mises à jour

Date	Objet de la mise à jour	Auteur modification	Statut
03/03/23	création du document	L POIROT-URHE E. CORDESSE	validé
14/04/23	relecture par la Direction	Direction	validé
22/02/2025 et 12/06/2025	Relecture et mise à jour du document	V SEBBAN et L POIROT-URHE	Validé en revue de direction
15/09/2025	Signatures nouvelles présidences	L POIROT-URHE	

Politique environnementale du CHBB

(communiquée aux salariés et adhérents de la SEP et du TCF)

La Politique Environnementale donne un cadre à l'élaboration d'objectifs de performance environnementale et d'engagement d'amélioration continue.

Cette Politique Environnementale est portée par la Direction du CHBB : les Présidentes, les Directrices de la SEP et le Directeur du Touring Club de France veillent à sa mise en œuvre et à l'implication de tous.

La Politique traduit les engagements fondamentaux pris par la Direction tels que la protection de l'environnement, le respect des obligations de conformité et l'amélioration continue du CHBB en termes de développement durable, en ce compris des engagements en matière de maîtrise des impacts environnementaux, de consommation durable, de maîtrise des achats et des déchets, de réduction des pollutions, de développement de nouvelles activités ainsi que de respect du Bien-Être animal, des sujets qui correspondent aux valeurs des deux associations.

Comme cette politique concerne tout le site du CHBB, le système de management environnemental mis en place vise à identifier tous les aspects environnementaux et à évaluer leurs impacts avec l'établissement d'objectifs et de cibles traduit dans un plan d'actions environnementales évalué et mis à jour annuellement.

1. La protection de l'environnement
 - Communiquer et sensibiliser toutes les parties intéressées à la protection de l'environnement
2. Le respect de ses obligations
 - Réaliser une veille réglementaire régulière permettant une conformité aux exigences légales et autres conformités
 - Conserver des liens étroits avec les parties prenantes dont la Mairie de Paris et répondre à leurs exigences et demandes
3. L'amélioration continue du Système de Management Environnemental
 - Impliquer tout le personnel et les directions dans l'évaluation et l'amélioration du système de management
 - Sensibiliser les cavaliers, les accompagnants et les visiteurs
 - Intégrer les valeurs et principes du CHBB à ce système de management (convivialité, respect du bien-être des poneys et chevaux, qualité de l'enseignement de l'équitation)
4. Améliorer la connaissance et le suivi des impacts environnementaux
 - Réaliser des études et les travaux nécessaires dès que cela est possible
 - Diminuer l'empreinte environnementale et prévenir les pollutions

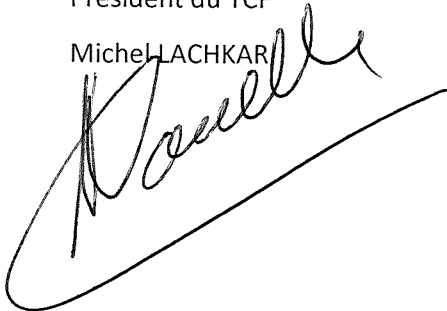
5. Réduire la consommation d'eau et d'énergie en adoptant des comportements responsables
6. Réduire l'empreinte écologique des achats, du renouvellement du matériel et de la fourniture en consommables
7. Améliorer et étendre à tout le CHBB le système de tri des déchets. Communiquer et sensibiliser toutes les parties intéressées à une gestion durable des déchets
8. Poursuivre nos engagements en faveur des salariés en améliorant leur sécurité et les conditions de travail
9. Poursuivre nos engagements en faveur du Bien-être animal et toujours améliorer le Bien-Être des équidés logés au CHBB

* * * *

Présidente du CHBB

Président du TCF

Michelle LACHKAR



Vice-Présidente CHBB

Présidente de la SEP

Valérie NOEL



